



Rester collectivement mobilisés et accélérer nos efforts

Cinq ans après l'Accord de Paris, dont l'objectif est de limiter d'ici la fin du siècle le réchauffement climatique à 2°C voire 1,5°C, un constat s'impose : beaucoup reste à faire. Les efforts fournis jusqu'à maintenant n'ont pas permis de suffisamment inverser la tendance. L'avenir des jeunes et futures générations est en jeu, ainsi que la préservation de notre planète et de sa biodiversité.

Il nous revient donc, en ce cinquième anniversaire de l'Accord, et alors que l'année 2021 s'annonce riche d'échéances écologiques internationales, de faire le bilan de notre action. Surtout, nous devons maintenir mobilisée notre coalition mondiale pour le climat et la biodiversité, afin d'atteindre nos objectifs communs.

En France, une transformation en profondeur de notre modèle

1. LE CLIMAT COMME PRIORITÉ DÈS LES PREMIERS JOURS DU MANDAT PRÉSIDENTIEL

Dès les tous premiers jours du mandat d'Emmanuel Macron, le climat s'est trouvé au plus haut de l'agenda présidentiel et y est resté depuis. Le président a ainsi adopté dès 2017 l'objectif de neutralité carbone en 2050, c'est-à-dire ne pas émettre plus de gaz à effet de serre que la Terre ne peut en absorber.

Cet engagement fort s'est immédiatement accompagné de mesures concrètes, notamment en matière énergétique. Nous avons en effet acté la fermeture de toutes les centrales à charbon d'ici 2022, une première parmi les économies du G7, ainsi que la fin des attributions de permis d'exploration d'hydrocarbures sur notre territoire.

En parallèle de notre désengagement des énergies fossiles, d'importantes mesures ont été prises dans le domaine des transports. La vente en France de véhicules thermiques prendra fin en 2040. Et pour accompagner la transition des consommateurs, les bonus en cas d'achat de voiture électrique, et les primes à la conversion vers un véhicule moins polluant, ont été renforcés et suscitent un intérêt toujours plus fort des citoyens.

La réduction de nos émissions passe aussi par la rénovation des bâtiments privés et publics, et par la construction d'infrastructures intelligentes et éco-responsables.

Là encore, nous observons des développements très positifs en France, de sorte qu'en 2021, la construction de logements très performants tant sur le plan de la consommation d'énergie que de l'émission de CO₂ tout au long de la vie de l'ouvrage, sera devenue la norme.^[1]

Enfin, dans un souci de cohérence et d'exemplarité, la France a pris la décision de ne plus signer de traités commerciaux avec des pays qui n'auraient pas rejoint l'accord de Paris.

MaPrimeRénov'

Pour aider à la rénovation thermique des logements

163 176

bénéficiaires
depuis le début de l'année



Prime à la conversion

Pour le passage à un véhicule moins polluant

23 000

primes au mois d'octobre
(800 000 depuis le lancement)



Bonus écologique

Pour soutenir l'achat de véhicule électrique ou hybride

2 600

bonus par semaine
depuis le 1^{er} juin



Des mesures incitatives de plus en plus sollicitées
par les français



Déplacement présidentiel en Haute-Savoie
13 février 2020

2. DES MOYENS RENFORCÉS POUR PRÉSERVER NOTRE BIODIVERSITÉ

La préservation de la biodiversité constitue également une préoccupation majeure du Président de la République. Ainsi, 30% de notre espace maritime et terrestre devront avoir été désignés comme aires protégées d'ici 2022.

Pour répondre à notre nouvelle ambition de protection et de rénovation du vivant, en métropole et en outre-mer, nous avons créé un Office français de la biodiversité, doté de moyens considérables. Parmi les enjeux prioritaires, il nous revient de lutter contre l'artificialisation des sols, et de protéger nos richesses marines.

Plusieurs décisions fortes ont été prises pour préserver nos écosystèmes et les espèces qu'ils abritent. Les projets d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, de la mine de la Montagne d'Or en Guyane et EuropaCity ont été abandonnés pour protéger nos espaces naturels.

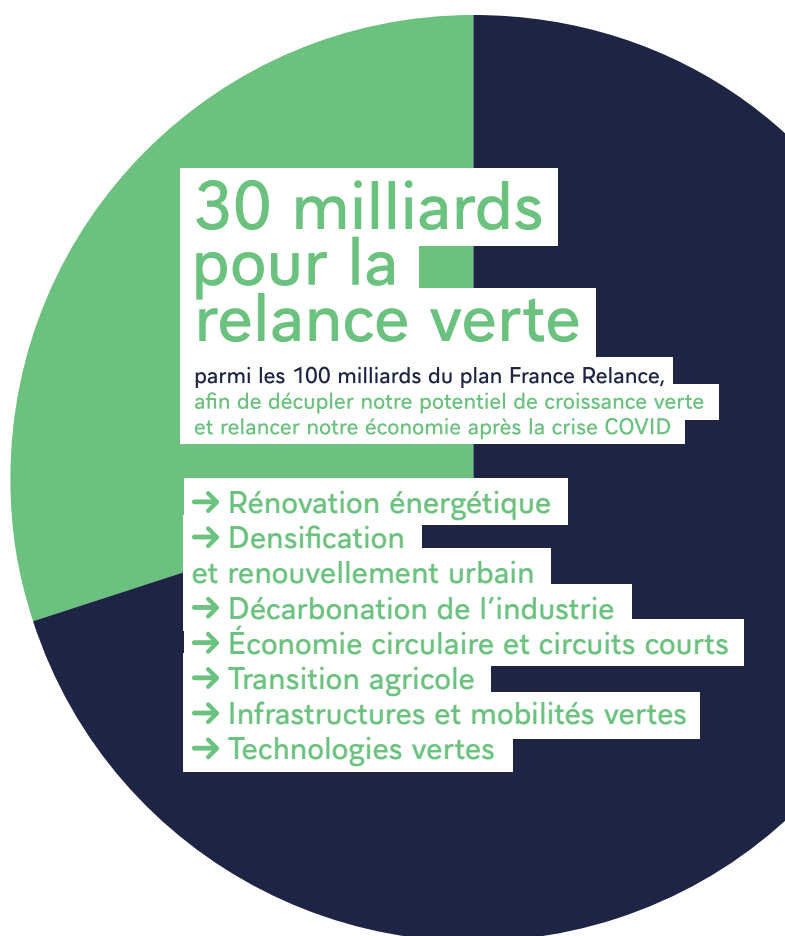
Notre souhait est qu'à l'avenir, les enjeux climatiques et de biodiversité soient abordés conjointement, en synergie, tant les deux défis sont liés et s'alimentent mutuellement.

3. DES MESURES CONCRÈTES CONTRE LE GASPILLAGE

L'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021 de la Loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire permettra d'accélérer l'évolution de nos modèles de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat. Des mesures concrètes sont déjà à l'œuvre: la destruction des invendus est désormais interdite en France, et la reprise des déchets du secteur du bâtiment deviendra gratuite en 2022.

4. UN PLAN DE RELANCE VERT POUR ACCÉLÉRER NOTRE TRANSITION

En parallèle de ces chantiers à long-terme lancés tout au long du quinquennat, notre plan de relance lié à la crise de la COVID nous offre l'opportunité d'accélérer notre transition.



La reprise économique se fera en libérant notre potentiel de croissance verte, puisqu'un tiers des 100 milliards d'euros prévus pour le plan France Relance sera dédié au développement durable.

Ces ressources viendront renforcer des mesures déjà en place, en matière de rénovation thermique des bâtiments privés et publics, de verdissement du parc automobile, etc. Elles contribueront également à la décarbonation de l'industrie, via le financement des industries et technologies propres, et en accompagnant les entreprises en cours de transition.

5. RÉINVENTER NOS MÉTHODES POUR PLUS D'EFFICACITÉ, DE COHÉRENCE, ET DE TRANSPARENCE

Une expérience nouvelle démocratique et inclusive au service de notre politique écologique :

La Convention Citoyenne pour le climat

Les citoyens ont demandé à être mieux associés aux choix de la Nation. Le Président a alors proposé la création de la Convention citoyenne pour le climat, une expérience démocratique inédite.

La parole a été donnée à 150 citoyennes et citoyens tirés au sort. Ensemble, ils ont travaillé et débattu autour d'une question centrale : « Comment réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% d'ici 2030, dans un esprit de justice sociale ? » avec la perspective que leurs propositions abouties soient soumises soit au référendum, soit au vote du Parlement, soit appliquées par voie réglementaire. Après neuf mois de travail, ils ont formulé 149 propositions.

Le 29 juin 2020, Emmanuel Macron a dit « oui » à 146 propositions de la Convention citoyenne pour le climat ! Certaines ont déjà connu une application (dans le plan de relance, dans le PLF, dans des décisions réglementaires) et le projet de loi en préparation renforcera cette mise en œuvre.



Convention citoyenne pour le climat
29 juin 2020

Une expertise indépendante pour guider nos décisions : le Haut conseil pour le climat

Le Président a installé un Haut-Conseil pour le climat, présidé par la climatologue franco-canadienne Corinne Le Quéré, et composé de douze autres scientifiques, économistes, ingénieurs et experts. Ce conseil est chargé d'apporter un éclairage indépendant sur la politique du Gouvernement en matière de climat.

Un alignement de toutes nos politiques sur nos objectifs de développement durable : Le Conseil de défense écologique

Pour garantir que l'ensemble des politiques menées par l'État respectent les objectifs du Gouvernement en matière de protection du climat et de la biodiversité, le Président Emmanuel Macron a créé un Conseil de défense écologique. Objectif : faire de l'écologie une problématique globale et stratégique, irriguant les actions de chaque ministère.

Une vision globale des enjeux de santé humaine, animale et environnementale : le Haut Conseil « une seule santé »

La France fut pionnière dans la prise en compte des liens qui existent entre santé humaine, animale et environnementale, aujourd'hui mis en évidence par la crise de la COVID-19.

D'ici 2025, nous aurons réduit de moitié l'usage de produits phytosanitaires dans nos cultures, dans un souci de préservation de nos sols et de notre biodiversité, et de protection de notre santé.

Pour favoriser la prise de conscience collective de ces interactions entre santé humaine, animale et environnementale, et notre capacité à y répondre, le Haut conseil « Une seule santé » proposé par la France fut officiellement créé le 12 novembre 2020 lors du Forum de Paris sur la Paix. Réunissant des experts issus des principales organisations intergouvernementales, ce conseil permettra de rassembler, diffuser et rendre plus visibles des informations fiables, fondées sur la science, à destination des dirigeants politiques et du grand public.

Assurer une mobilisation de tous à l'échelle mondiale

Les risques liés au dérèglement climatique et à l'érosion de la biodiversité ne connaissent pas de frontière. Pour être efficace, notre action ne peut être que collective.

Sur la scène internationale, nous avons connu le temps de la prise de conscience, puis de l'engagement conjoint. La diplomatie française a joué un rôle déterminant sur ce dernier point, tant nous avons contribué à former des coalitions d'acteurs, alliant économies avancées et moins avancées, pays du Nord et pays du Sud, et surtout en y intégrant des acteurs du secteur privé, de la finance, et de la société civile.

Aujourd'hui, le temps est à l'action. Or, nous faisons face à un risque d'essoufflement alors que des voix se sont élevées, aux États-Unis, au Brésil et ailleurs, pour remettre en cause les objectifs de l'Accord. Dès les premiers obstacles, la France s'est montrée à la hauteur de ses responsabilités internationales, en préservant la dynamique collective autour d'un objectif commun : « Make Our Planet Great Again ».

La France répondra une fois de plus présent lors d'une année 2021 riche en échéances climatiques (One Planet Summit, Congrès mondial de la Nature, « Sommet des trois COP » en marge de l'AGNU, puis les Conventions sur la lutte contre la désertification, la perte de biodiversité et le changement climatique), et au-delà.



1. FAIRE DE L'EUROPE LE CHEF DE FILE DE LA NEUTRALITÉ CLIMATIQUE

Comme annoncé lors de son discours de la Sorbonne pour une Europe souveraine, unie et démocratique, le Président de la République souhaite voir l'Union européenne à l'avant-garde de la transition climatique.

L'Union européenne s'est montrée à la hauteur de ses ambitions climatiques, en adoptant l'objectif de neutralité carbone en 2050 et en s'engageant à réduire de 55% ses émissions d'ici 2030.

Elle mobilisera les ressources financières nécessaires à ses engagements, puisque 30% de son budget à long-terme 2021-2027 et de son plan de relance post-COVID seront dédiés aux objectifs climatiques. De même, la Banque Européenne d'Investissement, « banque du climat » de l'Europe, a adopté un plan d'investissement de 1000 milliards € pour financer notre croissance verte.

Enfin, afin d'inciter les producteurs étrangers à réduire leurs émissions de carbone et de garantir des conditions égales de concurrence, un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières sera proposé par la Commission européenne en 2021.

**NEUTRALITÉ
CARBONE
2050**

★ 30% du budget 2021-2027 dédié aux objectifs climatiques

★ Une « banque pour le climat » qui mobilise 1 000 milliards pour la croissance verte

★ Un fonds de Transition Juste de 17 milliards pour mener une transition équitable et accompagner les régions/pays dépendants aux industries émettrices.

★ Vers une Taxe carbone à la frontière de l'UE en 2021 pour lutter contre le dumping climatique

L'Europe comme chef de file de la neutralité climatique

2. SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD PARTOUT DANS LE MONDE

La solidarité est un principe clef de l'Accord de Paris. Les pays les plus développés ont une responsabilité particulière et il leur revient de montrer l'exemple. C'est dans cet esprit que les pays du G20 se sont engagés lors de leur sommet annuel de novembre 2020, à la veille de l'anniversaire de l'Accord de Paris, à rehausser leurs contributions climatiques.

Lors du sommet du G7 à Biarritz à l'été 2019, les pays membres ont fait preuve d'une grande réactivité, en débloquant une aide d'urgence décisive pour mettre fin aux incendies ravageant l'Amazonie. Il s'agissait alors non seulement de préserver le poumon de notre planète, mais également de s'engager contre la déforestation qui menace notre biodiversité et le bien-être des populations.

La France s'est par ailleurs engagée pour une inclusion plus forte de l'Afrique dans les initiatives environnementales mondiales, tant le continent représente à la fois l'une des premières victimes du dérèglement climatique et de l'érosion de la biodiversité, mais aussi une réserve de talents et d'innovations pour y répondre. Aussi avons-nous organisé un One Planet Summit à Nairobi en mars 2019, lors duquel des initiatives contre la déforestation et pour l'utilisation raisonnée des sols ont été lancées. A titre d'exemple, la France se mobilise en faveur de l'initiative de la « Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel », qui lutte contre la désertification tout au long de la bande sahélienne. Aujourd'hui, nous œuvrons à renforcer un axe Europe-Afrique qui se positionnerait aux avant-postes de la transition écologique.

De même, il est de notre devoir d'accompagner les pays les plus fragiles vers un développement durable. C'est pourquoi la France a massivement réorienté sa politique d'aide au développement vers les enjeux climatiques et de protection de la biodiversité. Ainsi, l'Agence Française de Développement (AFD) est devenue la première banque de développement à s'être alignée à 100% avec l'Accord de Paris, arrêtant ainsi de financer tout projet qui serait contraire à l'action climatique.

La France a aussi pris les devants de la finance climat, venant renforcer la résilience des pays les plus fragiles. Pour un engagement de 5 milliards € annuel, l'Agence Française de Développement a mobilisé 6 milliards € en 2019.

Ce rôle des bailleurs de fonds, l'AFD l'a porté lors du tout premier sommet des banques publiques de développement, organisé le 12 novembre 2020 à Paris.

Les banques publiques multilatérales, régionales, nationales et locales du monde entier ont à cette occasion renforcé leur coordination pour plus d'efficacité dans le financement du développement durable, dans un effort inédit d'alignement sur les Accords de Paris.

Enfin, nous ne pourrions relever le défi climatique et de la préservation de notre biodiversité sans la pleine participation des grands pays émergents. Avec l'Appel de Pékin, lancé lors de la visite d'État du Président de la République dans la capitale chinoise en novembre 2019, la Chine a aux-côtés de la France rappelé son engagement à fournir des efforts sans précédent afin d'assurer l'avenir des prochaines générations. La France s'est également rapprochée de l'Inde afin de renforcer leur coopération dans le domaine écologique. En lançant l'Alliance solaire internationale dès 2017, les deux pays ont engagé des travaux considérables afin de réduire les coûts et les obstacles à la production d'énergie solaire. Aujourd'hui, 70 pays ont rejoint cette initiative clef de la transition énergétique.

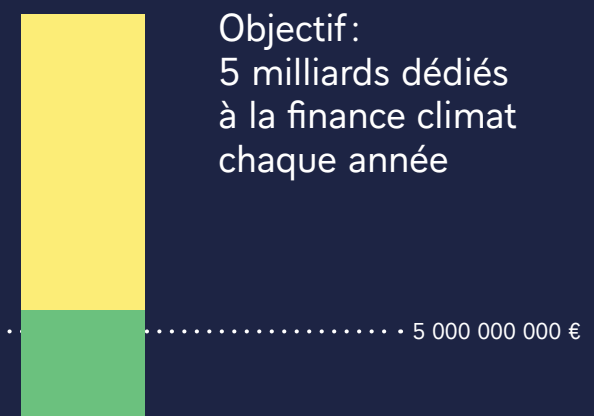
UE 27:

21,9 milliards
dédiés à la finance climat en 2019

Notre action:

6 milliards
dédiés à la finance climat en 2019

40 milliards
mobilisés par la France pour la finance climat depuis 2005



3. FORMER DES COALITIONS DE TOUS LES ACTEURS

Les États ne sont pas les seuls concernés par les risques liés au réchauffement climatique. L'Accord de Paris a très justement identifié le besoin d'inclure d'autres types d'acteurs. Les One Planet Summit répondent à ce besoin.

Plusieurs avancées concrètes en ont découlé. Lors de la réunion One Planet fonds souverains du 20 novembre 2020, les plus grands fonds souverains et gestionnaires d'actifs du monde, gérant collectivement 30 000 milliards de dollars, se sont engagés à adopter les standards TCFD de prise en compte des risques climatiques établis par la COP21.

Dans une même approche de convergence normative des acteurs de l'économie mondiale, le groupe de travail des banques centrales et des régulateurs (NGFS) contribue à une prise de conscience du risque systémique que constitue le changement climatique, et de l'enjeu du verdissement des actifs des banques centrales.

Les villes restent une échelle d'action incontournable, tant il nous faut agir sur nos pratiques quotidiennes de mobilité, d'alimentation, etc.

La France continuera donc de soutenir les initiatives des réseaux de villes qui se mobilisent contre le dérèglement climatique.

La France promet plus que jamais une action multilatérale et inclusive, et aura l'occasion de donner une nouvelle impulsion à l'approche par coalitions d'acteurs en organisant la prochaine édition du One Planet Summit à Paris le 11 janvier 2021.

4. BÂTIR UN NOUVEAU CONSENSUS MONDIAL

À l'urgence climatique et aux menaces contre la biodiversité, nous voyons s'ajouter de nouveaux défis que sont les hausses des inégalités, la globalisation des enjeux sanitaires, et les interrogations croissantes quant aux conséquences des innovations numériques sur nos modes de vie.

Ces enjeux représentent autant d'externalités négatives à notre modèle économique que le Consensus de Washington a trop longtemps échoué à prendre en compte. Aujourd'hui, la France appelle à se réunir autour d'un nouveau consensus mondial, internalisant la lutte contre les inégalités, la préservation de la biodiversité et le combat contre le changement climatique au cœur de nos modèles de développement, et faisant primer les actions collectives et coordonnées.

